

Je crois avoir dit hier soir que le Canada occupait 25 p. 100 du marché mondial des exportations de blé—en fait, notre part se situe entre 17 et 25 p. 100 du marché, dépendant de notre production et de celle des autres pays, même si nous ne récoltons que 11 ou 12 p. 100 de la production mondiale, car nous n'en consommons qu'une petite partie, le reste étant destiné à l'exportation. Nos grains et nos graines oléagineuses sont donc exportés sur une grande échelle, ce qui en fait un élément très important au sein de notre économie.

J'ai dit également hier que si ce n'était des grains et des graines oléagineuses, nous serions sûrement devenus un pays importateur de denrées alimentaires; nous n'aurions jamais pu devenir indépendants à ce chapitre malgré les vastes superficies cultivables que nous avons au Canada.

J'ai pu examiner certains chiffres du gouvernement pour l'année dernière qui révèlent que, abstraction faite du grain et des oléagineux, notre déficit alimentaire net serait de 1 milliard et demi de dollars. Si l'on se reporte aux chiffres publiés par le ministre de l'Agriculture (M. Whelan) et le ministre de la Consommation et des Corporations (M. Abbott), vendredi dernier, dans leur document sur la stratégie alimentaire, on constate que le déficit est passé depuis quelques mois à environ 1.9 milliard. Les Canadiens ne pourraient pas se nourrir, n'était les grains et les oléagineux. C'est pour cette raison, monsieur l'Orateur, que le débat est si important. Il est important du point de vue de notre balance commerciale et du soutien du dollar canadien, et en ce qui concerne le type d'aliments que nous produisons et l'usage que nous faisons de notre terre arable.

Je tiens à rappeler à la Chambre, notamment aux députés des villes, que ce déficit va probablement grossir. Si l'on ne fait rien pour renverser la tendance en réservant des terres arables pour la production alimentaire, en stimulant l'économie agricole et en subvenant à un plus grand nombre de nos besoins, eh bien vers l'an 2000, comme le prétend le Conseil des sciences du Canada, en dépit des grains et des oléagineux, on ne pourra probablement plus se nourrir. Voilà vraiment une situation déplorable.

Des politiques alimentaires et agricoles, nous n'en avons pas: nous allons à la dérive. Il ne faut pas nous lasser de le répéter dans tous les coins du pays, tant que nous n'aurons pas ouvert les yeux à la majorité de nos concitoyens, au gouvernement et à la Fonction publique, tant que nous ne les aurons pas amenés à mettre au point une véritable politique alimentaire, à organiser l'industrie de façon qu'elle profite à tous les Canadiens, à commencer par le producteur lui-même.

Le député de Qu'Appelle-Moose Mountain a parlé des quatre grands du commerce mondial du grain: Bunge, Dreyfus, Cargill et Continental, ajoutant qu'il n'y a pas de grosses entreprises canadiennes. Il a également évoqué l'économie du commerce international du grain et je pense que cette question mérite d'être examinée dans ce débat. Mais je n'ai pas la même opinion que lui sur le régime à donner à la production et à la commercialisation des céréales. Il a qualifié de socialiste le

Commission canadienne du blé—Loi

député de Regina-Lake Centre (M. Benjamin). Dans notre parti, ce serait plutôt le contraire qui serait étonnant. Moi aussi je suis socialiste et j'estime que le producteur individuel acquiert plus de liberté lorsqu'il adhère à un office de céréales ou à la Commission du blé pour commercialiser son grain.

De quelle liberté peut bien disposer le pauvre diable qui produit tout seul dans son coin, s'il lui faut compter sur le marché à terme ou la Bourse des grains de Winnipeg? Pour moi, la liberté c'est autre chose. Passe encore pour certains groupes qui ont le moyen de spéculer, en encaissant des pertes à l'occasion. Pour eux, c'est cela peut-être la liberté, mais certainement pas pour l'électeur moyen de ma circonscription.

Ma circonscription sort tout juste des élections partielles de mercredi dernier. Les libéraux avaient axé leur campagne sur la liberté individuelle, sur la liberté pour les agriculteurs d'agir à leur guise, sur la liberté de choix. Le NPD a reçu à peu près 50 p. 100 des voix. Le parti conservateur n'en a même pas recueilli 30. Et le candidat libéral a perdu son dépôt.

Une voix: C'est parce qu'Otto est allé par là.

M. Nystrom: Tout ce que le parti conservateur a recueilli, c'est des votes libéraux. Les partis de la libre entreprise s'appuient l'un l'autre. Cela importe peu que ce soit le parti conservateur ou le parti libéral qui soit l'opposition. Peut-être la seule raison pour laquelle le parti libéral a perdu des votes a été que le ministre des Transports (M. Lang) est allé y faire campagne alors que le chef de l'opposition (M. Clark) est resté chez lui. Les deux autres partis ont basé cette campagne sur la liberté individuelle. Les agriculteurs de ma circonscription ont répondu par un vote décisif à 48.4 p. 100 en faveur du parti ministériel, le NPD. Si les électeurs profitent habituellement d'élections partielles pour protester, alors j'ai bien confiance que notre parti ferait bien meilleure figure à des élections générales.

• (1130)

C'est pourquoi je dis qu'il faudrait que tous les grains soient vendus par l'entremise de la seule Commission canadienne du blé où tous les agriculteurs participeraient, mettraient en commun leurs risques et profits, travailleraient et collaboreraient ensemble. C'est la façon d'aider l'agriculteur moyen et de le garder dans ses terres.

Si l'idée est bonne pour le blé, pourquoi ne l'est-elle pas pour certains des autres grains? Je n'entends pas beaucoup de conservateurs ni de libéraux parler de liquider la Commission canadienne du blé. Certains commencent à manifester un certain mécontentement à son sujet. C'est le parti conservateur qui l'a établie, mais après que des groupes de tous genres des Prairies eurent exercé de grandes pressions. A une époque, il y a eu une commission du blé, mais elle a été abolie en 1922; puis un syndicat volontaire du blé fut établi en 1923 à la place de la Commission canadienne du blé et finit par s'effondrer en 1931. Je pense que cela montre bien que les mises en commun volontaires ne marchent pas. L'histoire de notre pays est marquée de ces initiatives communes volontaires qui n'ont pas marché du tout.